

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL – VOLET 1 - Ville de SARAN

Durée du PEDT	1 an	2 ans	3 ans
---------------	------	-------	-------

1. Coordonnées

Collectivité porteuse du PEDT	Coordinateur du projet
Adresse postale : Mairie de Saran Place de la Liberté 45 774 – Saran CEDEX Téléphone : 02 38 80 34 00 Adresse électronique : courrier@ville-saran.fr	Nom et prénom du coordonnateur : TORTOT Béatrice Fonction : Directrice « Direction de l'Éducation et des Loisirs » Téléphone : 02 38 80 34 07 Adresse électronique : beatrice.tortot@ville-saran.fr

2. Territoire du PEDT

Communes concernées si RPI, SIIS, SIRIS, CC... :

Nombre d'enfants concernés :

Niveau maternelle (moins de trois ans)	Niveau maternelle (entre trois et cinq ans)	Niveau élémentaire	Niveau secondaire (entre 11 ans et 18 ans)	Nombre total d'enfants saranais
//////////	557	943	496 élèves au collège Montjoie dont 471 saranais	1735 écoles primaires 662 collégiens
	École intercommunale des Aydes : 130 saranais	École intercommunale des Aydes : 105 saranais	587 élèves au collège Pelletier dont 191 saranais	TOTAL : 2397

Nombre d'établissements publics et privés concernés :

	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles	5		5
Écoles élémentaires	4		4
Établissements secondaires	2		2

3. Organisation du PEDT

Planning d'organisation des TAP et du périscolaire :

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernée par le PEDT

	Périscolaire	École	Pause méridienne	École	Périscolaire
Maternelle Sablonnières	7h30 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h45	13h45 - 16h30	16h30 - 18h30
Maternelle Chêne Maillard	7h30 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h45	13h45 - 16h30	16h30 - 18h30
Maternelle Bourg	7h30 - 8h40	8h40 - 11h45	11h45 - 13h45	13h45 - 16h40	16h40 - 18h30
Maternelle Pagnol	7h30 - 8h30	8h40 - 11h35	11h35 - 13h10	13h10 - 16h15	16h15 - 18h30
Élémentaire Sablonnières	7h30 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h45	13h45 - 16h30	16h30 - 18h30
Élémentaire Chêne Maillard	7h30 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h45	13h45 - 16h30	16h30 - 18h30
Élémentaire Bourg	7h30 - 8h30	8h30 - 11h45	11h45 - 13h45	13h45 - 16h30	16h30 - 18h30

Accessibilité aux activités proposées :

Activités Payantes selon le Quotient Familial :

Périscolaires du matin et du soir (encadrement ATSEM et animateurs) de 16 h 30 à 18 h 30 + tarifs pour les Études dirigées

Nouveau suite au Bilan PEDT 201/2017 : Questionnaire parents Prise en compte des nouveaux besoins et des contraintes professionnelles des familles : allongement des horaires périscolaires du soir de 30' de 18 h 00 à 18 h 30

Prix mini : QF ≤ 170 : tarif horaire 0,70 €h
 Prix maxi : QF ≥ 1292 : tarif horaire 1,00 €h
 Hors commune/enfants scolarisés sur Saran : tarif horaire 2,00 €

École Municipale de Sport (encadrement ETAPS) - (tarif trimestriel) du CP au Cm2 :
 le soir L/M/J/V de 17 h 00 à 18 h 00
 le mercredi : 13 h 30- 17 h 00

Prix mini : QF ≤ 170 : 14,00 €
 Prix maxi : QF ≥ 1292 : 18,50 €
 Hors commune : 29,60 € (enfants scolarisés à Saran ou licenciés dans un club sportif de Saran)

École Municipale de Musique et de Danse (encadrement professeurs de musique et de danse) - (tarif trimestriel) le soir, le mercredi, à partir de 6 ans

Formation musicale seule. Pratiques collectives ou atelier seuls (musique et danse) découverte instrumentale seule

Tarif saranais – 18 ans/Étudiants/Chômeurs selon QF
 Mini = 4,70 €
 Maxi = 24,40 €
 hors commune : 43,80 €

Cycle diplômant ou hors cursus musique, pouvant comprendre un cours de formation musicale et des pratiques collectives

Tarif saranais – 18 ans/étudiants/Chômeurs selon QF
 Mini = 17,20 €
 Maxi = 101,00 €
 hors commune : 158,00 €

Cycle diplômant danse et initiation, pouvant comprendre 2 cours + cours complémentaires d'une autre discipline et en ateliers chorégraphiques

Tarif saranais – 18 ans/étudiants/Chômeurs selon QF
 Mini = 17,20 €
 Maxi = 101,00 €
 hors commune : 158,00 €

un cours de danse et ateliers chorégraphiques

Tarif saranais – 18 ans/étudiants/Chômeurs selon QF
 Mini = 6,80 €
 Maxi = 42,00 €
 hors commune : 67,00 €

Déclarations :

Souhaitez-vous déclarer auprès de la DDCS votre (ou vos) accueil(s) périscolaire(s) ? **oui non**

Si oui, veuillez indiquer l'implantation de cet accueil et la direction de cet accueil

Nom de l'accueil	implantation	Direction assurée par	Qualification du directeur
Accueil école du Bourg	Au sein de l'école, espace périscolaire : 300 rue de la Fontaine	Kholberg Alexandre	BPJEPS - Animateur territorial
Accueil du Bourg maternel	Au sein de l'école, rue du Docteur Payen	Caillot Aurélie Direction adjointe	BPJEPS - Animateur territorial
Accueil du Bourg élémentaire	Au sein de l'école, espace périscolaire 300 rue de la Fontaine	Souriau Olivier Direction adjointe	BPJEPS en cours - Animateur territorial
Accueil école des Sablonnières	Au sein de l'école, Espace périscolaire : 392 rue des Sablonnières	Creusillet Géraldine	BPJEPS - Animateur territorial
Accueil maternel des Sablonnières	Au sein de l'école, 392 rue des Sablonnières	Doré Amandine Direction adjointe	BPJEPS en cours - Animateur territorial
Accueil élémentaire des Sablonnières	Au sein de l'école, Espace périscolaire : 392 rue des Sablonnières	Pauline Francillon Direction adjointe	BPJEPS - Animateur contractuel adjoint d'animation
Accueil école du Chêne Maillard	Au sein de l'école, 511 rue du Chêne Maillard	Sardon Alexandre	BPJEPS - Animateur territorial
Accueil maternel du Chêne Maillard	Au sein de l'école, 511 rue du Chêne Maillard	Colas Adeline Direction adjointe	BPJEPS - Animateur territorial
Accueil élémentaire du Chêne Maillard	Au sein de l'école, 511 rue du Chêne Maillard	Chausson Fabien Direction adjointe	BPJEPS - Animateur territorial
Accueil maternel Marcel Pagnol	Au sein de l'Accueil de loisirs M. Pagnol, rue du Grand Clos	Noyat Romain Direction adjointe (lien école du Bourg)	BPJEPS - Animateur territorial

Souhaitez-vous déclarer auprès de la DDCS vos « Temps d'Activités Périscolaires » ? oui non
(Pour que le TAP puisse être déclaré auprès de la DDCS, sa durée minimale doit être d'une heure)

Nom de l'accueil	de implantation	Direction assurée par	Qualification du directeur
Accueil Centre Marcel Pagnol – de 3 à 5 ans	Rue du Grand Clos 45770 Saran	Marie-Noëlle LELOUP	BPJEPS (LTP)
Accueil centre Marcel Pagnol – de 6 ans à 8 ans	Rue du Grand Clos 45770 Saran	Asma SIHEL	BEATEP (AFVL)
Accueil Base de la Caillerette Pagnol – de 9 ans à 14 ans	95 rue de la Poterie 45770 Saran	Julie Da FONSECA	BPJEPS (LTP)

Taux d'encadrement :

Souhaitez-vous utiliser les taux encadrement allégés dans votre (ou vos) accueil(s) périscolaire(s) ?
oui non

(un encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans, un encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans)

4. État des lieux

Rappels des objectifs du précédent PEDT	Activités proposées	Bilan/commentaires
<p>Respecter au mieux le rythme scolaire de l'enfant et le rythme de vie de l'enfant sur sa journée, sa semaine, son année.</p> <p>Plusieurs temps de vie collective qui se cumulent sur la journée pour l'enfant. Organiser ces temps sans qu'ils deviennent contraignants pour l'enfant.</p> <p>Maintenir des activités éducatives de qualité en parallèle et en complémentarité aux apprentissages scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place en place d'un Tap projet qui met en place une démarche éducative (apprentissage) sur plusieurs séances en lien avec un intervenant technique. <p>Encourager l'implication des enfants et des jeunes en les aidant à élaborer des projets en les associant aux choix des activités.</p> <p>Veiller à la qualité des actions, tant au niveau des contenus que des conditions matérielles, ainsi qu'à la qualification des intervenants.</p>	<p>1 seul temps TAP sur une durée de 3h00 fractionnable pour faciliter les temps d'activités et de repos. En lien avec les différentes démarches pédagogiques des intervenants et les déplacements à prévoir sur les lieux d'activités</p> <p>Ex <u>Cycle 2 et cycle 3</u> : Apprendre à nager, Mini-tennis Expériences scientifiques Bricolage Rythmes et cordes Théâtre Graine de jardinier Découverte des insectes Cabane à oiseaux... etc.</p> <p>Phase de sensibilisation avant chaque période de vacances scolaires + rentrée scolaire de septembre.</p> <p>Temps de concertation effectué avec les intervenants pour vérifier l'organisation du TAP et de ses contraintes. Formations à poursuivre pour renforcer les compétences</p>	<p>Les contraintes organisationnelles ne permettent pas de garantir un rythme idéal. Moyens insuffisants pour effectuer un suivi individuel des enfants sur les différents temps de vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire).</p> <p>La mise en place du TAP apporte un temps de vie collectif supplémentaire à l'enfant sur sa semaine. Il doit s'adapter en permanence aux changements et aux contraintes posées dans sa mise en place et son organisation.</p> <p>Il n'existe pas de temps institutionnalisé de rencontre entre enseignants et intervenants (animateurs, professeurs, éducateurs) cependant des initiatives sont prises par certains agents. Les moyens (temps pour réguler et accompagner) ne permettent pas de s'assurer de la cohérence pédagogique de ces initiatives. L'évaluation d'une démarche éducative individuelle (chaque enfant) demande du temps et sans concertation avec les différents co-éducateurs reste impossible à réaliser. Faire travailler différents professionnels ensemble demande une réelle volonté institutionnelle (temps de concertation avec les enseignants non intégrés dans les emplois du temps).</p> <p>Les enfants peuvent choisir leur activité dans différentes dominantes et en lien avec différentes approches pédagogiques : Tap « libre », Tap « découverte », Tap « projet ». Pose problème sur le TAP projet, manque de régularité des enfants (TAP non obligatoire).</p> <p>Le manque de formation de nombreux agents, l'incapacité à suivre les projets par manque de temps, les difficultés organisationnelles de gestion de personnel et d'activités ne permettent pas d'atteindre le niveau de qualité éducative et pédagogique souhaité. Il y a actuellement une pénurie du personnel d'animation sur le marché du travail. (baisse du niveau de formation) Postures du personnel pas toujours adaptées aux situations. Le niveau de qualification des agents ne permet pas de répondre à la qualité éducative souhaitée.</p>

Associer et/ou informer les parents dans la démarche de l'acte éducatif.	Lettre info parents trimestrielle, lien avec le cahier de correspondance des enfants, portes ouvertes.	La diversité des médias utilisés et la régularité des informations diffusées permettent aux parents de connaître l'organisation et le contenu des TAP. Une grande énergie y est déployée, l'efficacité de la communication est à requestionner. L'association des parents reste relative à leur implication
Favoriser l'émergence de nouvelles actions éducatives, notamment par la mobilisation de partenariat interne et externe.	Maintien de l'existant afin de gérer au mieux l'organisation et les contraintes matérielles et humaines	Très peu d'intervenants extérieurs prévus pour limiter les coûts de fonctionnement. (Association théâtre de la Tête Noire et USM Centre équestre) Les intervenants sont essentiellement les agents des services internes de la ville (éducateurs sportifs, professeurs de musique, bibliothécaires.)

5. Nouveaux besoins répertoriés

Objectifs réactualisés	Liens avec le projet d'école	Effets attendus
Prise en compte du rythme de l'enfant avec le retour à 4 jours (mercredi)	À faire partager avec les enseignants	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la journée du mercredi comme un temps périscolaire complémentaire à l'école/transversalité des actions dans l'intérêt éducatif de l'enfant. Équilibre entre rythme scolaire et rythme périscolaire. Quel effet attendu au niveau des différents co-éducateurs ? Bilan/évaluation en juin (CoPii)
<p>Transversalité des activités entre les différents accueils périscolaires et les structures culturelles et sportives de la ville (Écoles municipales de Musique/Danse et de Sport)</p> <p><i>exemple nouveau : intervention des professeurs de musique au sein du périscolaire du mercredi</i></p>	Complémentarité avec les intervenants ville au sein des écoles (éducateurs sportifs et dumiste)	<ul style="list-style-type: none"> Inscription de nouveaux enfants dans les écoles municipales Augmentation de la fréquentation des lieux culturels et sportifs par les enfants/parents (médiathèque, Galerie du Château de l'étang, expositions, Théâtre de la Tête Noire ...)
<p>Continuité de la programmation d'actions transversales en lien avec les projets d'écoles (Pôle Culturel/Action scolaire) pour 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Benjamin Lacombe et Malika Doray Auteurs/illustrateurs Médiathèque La fête de la science : les déchets Festiv'elles ateliers SLAM 	Lien direct avec l'enseignant qui prend connaissance de la programmation des actions en amont et s'il le souhaite peut y participer avec sa classe selon son projet de classe	<p>Renforcer la cohérence éducative et évaluer le soutien de la ville auprès des écoles. (éducateurs sportifs, dumiste, Structurer la programmation des projets transversaux pour qu'ils coïncident avec les projets d'écoles. Trouver un équilibre pour ne pas surcharger l'enfant d'activités sur sa journée, sa semaine, son année. Attention à ne pas superposer des activités dans le même champ éducatif sans concertation. Rechercher la complémentarité éducative avec des démarches pédagogiques différentes ou évolutives.</p>
Intervention éducateurs sportifs/dumiste au sein des classes	Projet pour certains enseignants à affirmer	
Renforcer l'aide à la parentalité, le suivi des familles (conflits, incivilité, agressions.)	Respect des règles de vie : école et périscolaire. Vivre ensemble.	<p>Une meilleure lisibilité des champs d'intervention et des limites des différents acteurs.</p> <p>Mise en place d'une traçabilité pour favoriser les prises de décision des différents co-éducateurs et des institutions.</p>
La prise en compte de la biodiversité et du respect de son environnement	Lien projet d'école	<p>Sensibiliser les enfants sur leur cadre de vie.</p> <p>Prise en compte de la Zone Agricole Protégée de la commune.</p>

<ul style="list-style-type: none"> lien direct à faire pour renforcer l'éducation alimentaire en lien avec les productions naturelles et de proximité 		
La prise en compte du numérique dans la pratique des enfants et des jeunes	Lien projet éducation nationale. Numérique à l'école	Enjeux dans les relations sociales et prise en compte de l'évolution des nouveaux besoins pour adapter les nouvelles technologies à des pratiques ludo/éducatives Quels enjeux dans l'évolution des comportements sociaux ?
Une sensibilisation aux activités autour de l'environnement et de la nature	lien avec les projets d'écoles Cycle 1 - 2 - 3	Lien direct avec le Directeur du Centre nature du G.liot. (propriété communale de la ville de Saran – Dpt 41 – Langon). Vient à la rencontre des enseignants et de leur classe.

6. Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants

Dispositifs	oui	non
PEL : Projet éducatif local		non
CEL : Contrat éducatif local		non
CUCS : Contrat de ville		non
CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité	Oui (collèges)	
CEJ : Contrat enfance jeunesse	Oui (petite enfance)	
Autres (à préciser) Projet Éducatif Global (projet de mandat 2014-2020)	oui	

7. Activités proposées en périscolaire (TAP ou périscolaire si semaine de 4 jours)

Objectifs poursuivis	Activités utilisées	Niveaux
<ul style="list-style-type: none"> Sur l'ensemble des accueils périscolaires du matin et du soir : arrivées/départs échelonnés ce qui demande des activités adaptées au temps de présence et variées pour répondre au rythme et à la fatigue des enfants. Projets communs des accueils périscolaires poursuivis à chaque rentrée scolaire : <ul style="list-style-type: none"> Aménagement/décorations, affichages des lieux d'accueil : favoriser l'accueil des enfants dans des espaces adaptés et conviviaux. Avoir des repères pour identifier les espaces. Apprentissage des règles de vie et d'hygiène (citoyenneté, responsabilité, socialisation) <u>Nouveau pour les cycles 3</u> : des animations spécifiques proposées par les animateurs du service jeunesse par roulement sur l'ensemble des accueils : danse Hip-hop, sport, mécanique, sciences et techniques. Projets communs engagés entre les périscolaires et les écoles sur le 1^{er} trimestre 2018-2019 : <ul style="list-style-type: none"> Règlement intérieur des structures : modalités/mise en commun : droits et devoirs des élèves et des enfants « Comment améliorer le climat scolaire et articuler les actions » : élémentaire Chêne Maillard 		
Objectifs poursuivis	Activités utilisées	Niveaux
Accueil du matin (7h30 jusqu'au début de la classe) <i>Un accueil personnalisé et en douceur pour préparer les enfants à leur journée de classe</i>	<i>Ateliers calmes, encadrés et en accès libre :</i> <ul style="list-style-type: none"> espace jeux (cartes, collectifs, construction.) espace lecture/histoires espace créations (dessins, modelage, bricolage.) 	Cycle 1 - 2 - 3
Pause Méridienne/temps de restauration (11h45 – 13h45)	<i>Un temps convivial à partager entre camarades. des temps d'animations diversifiés en alternance avec le temps du repas</i>	

<p>en 2 services : 11h45 -12h35 et 12h40 - 13h40 sauf pour la maternelle Pagnol : 1 seul service.</p> <p><i>un temps de découverte, d'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire, de sensibilisation au gaspillage et aux règles de vie et d'hygiène</i></p>	<p>1^{er} trimestre 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • semaine du goût à la découverte des produits locaux et régionaux (dégustation, localisation) 	<p>Cycle 1 - 2 - 3 dans l'ensemble des écoles</p>
<p>Accueil du soir (16h30 - 18h30)</p> <p>Un temps calme pour le goûter propice aux échanges sur la journée</p> <p><i>Répondre aux rythmes des enfants : Créer un temps privilégié avec ses camarades et le personnel de 16h30 à 17h00.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une transition entre l'école et le périscolaire • répondre aux besoins journaliers au niveau des besoins nutritionnels et de l'équilibre alimentaire • s'assurer que tous les enfants prennent leur goûter <p>Des animations, des ateliers techniques en libre participation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mini-clubs pour des projets avec évolution d'un apprentissage, d'une technique <p>Objectifs poursuivis en lien avec les orientations éducatives du PEDT de Saran</p> <p><u>Activités d'expression :</u> <i>s'exprimer par la création, développer l'imaginaire, la créativité, la curiosité, l'esprit critique.</i></p>	<p>Projet périscolaire en lien avec les projets d'écoles : <u>1er trimestre année scolaire 2018- 2019</u></p> <p>École du Chêne Maillard :</p> <p>Projet des sentiments : Mieux exprimer pour mieux comprendre outils : le tapis des sentiments et la roue des émotions Permettre à l'enfant de se situer visuellement sur son état du jour grâce à des « smileys »</p> <p>Exploration des différentes techniques de peinture : (1 jour/1 sentiment : jouer avec les formes, les couleurs, les supports.)</p> <p>École maternelle M.Pagnol : Le conte sous toutes ses formes</p> <p>École des sablonnières</p> <p>Les contes (ogres et sorcières)</p> <p>Autres Activités en périscolaire : Périscolaire du Chêne Maillard lien mini-clubs : Atelier Customisation des skateboards de l'école</p>	<p>Cycle 1 -2 - 3 dans l'ensemble des écoles</p> <p>Cycle 1</p> <p>Cycle 1</p> <p>Cycle 1</p> <p>Cycle 2</p> <p>cycle 2 - 3</p>

	<p>Projet « Graff » Customisation de vêtements</p> <p>Autres Activités en périscolaire : Périscolaire du Bourg : Animation marionnette : les aventures de « Félix le singe », la mascotte de la périscolaire : (développer l'imaginaire créatif, partager ses émotions, ses envies, ses idées,</p> <p><i>Les matins « zen et détente »</i></p> <p>Univers des « Barbapapa » atelier création autour des couleurs</p> <p>Atelier « bricole en tout genre »</p> <p>Atelier Philo en collaboration avec la classe de Mme BouBilha</p> <p>École des sablonnières : projet cirque</p>	<p>cycle 2 - 3</p> <p>Cycle 1</p> <p>Cycle 1</p> <p>Cycle 1</p> <p>Cycle 1 - 2</p> <p>Cycle 3</p> <p>Cycle 2</p>
<p>Activités Nature environnement : développer le respect de son environnement (naturel, rural, urbain) et l'esprit écologique par la curiosité, l'observation et les connaissances des milieux</p>	<p>École des sablonnières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet autour du recyclage • Projet environnement de proximité « prend soin de ton école » • La terre et la planète en chorale <p>École du Chêne Maillard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de nichoirs <p>École du Bourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet jardinage (entretien de l'espace) nettoyage, étayage. • Projet sensibilisation au recyclage, utilisation d'un composteur 	<p>Cycle 3</p> <p>Cycle 3</p> <p>Cycle 3</p> <p>Cycle 2 - 3</p> <p>Cycle 2 - 3</p> <p>Cycle 1 - 2 - 3</p> <p>Cycle 2-3</p>
<p>Activités Citoyenneté et Interculturalité : favoriser l'ouverture d'esprit en développant la capacité « à bien vivre en société et de comprendre les codes par la prise de conscience des différences et inégalités, le respect d'autrui et la solidarité</p>	<p>École du Chêne Maillard : Initiation à la sécurité routière</p> <ul style="list-style-type: none"> • parcours de vélos et jeux <p>« Climat scolaire/périscolaire », lien enseignants : création d'une carte d'emprunt individualisé pour la gestion du matériel.</p> <p>École des sablonnières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail avec les délégués de classe et les enseignants (règlement intérieur) 	<p>Cycle 1</p> <p>Cycle 2 - 3</p> <p>Cycle 2 - 3</p>
<p>Activités Physiques et sportives : développer la connaissance de son corps, sa coordination gestuelle, le respect d'autrui, l'esprit d'équipe, la motivation, l'habileté. Permettre de canaliser l'agressivité, de mieux appréhender la vie collective et de trouver un équilibre dans son développement personnel.</p>	<p>Autres activités : Périscolaire du Bourg : semaine du sport : « chaque jour un sport peu pratiqué » (tir à l'arc, hockey)</p>	<p>Cycle 2 - 3</p>

<p>Activités Techniques et scientifiques : <i>esprit critique, de recherche, la démarche scientifique, ouverture d'esprit, compréhension des « grands principes » qui régissent notre monde et la vie »</i></p> <p>Des espaces calmes prévus pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs en toute autonomie</p> <p>Études dirigées/aides aux devoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les enfants en difficulté scolaire – trouver une aide nécessaire pour approfondir le travail fait en classe, réaliser les leçons. 	<p>A poursuivre sur les prochain trimestre de l'année scolaire</p> <p>Sur l'ensemble des écoles au sein des locaux périscolaires</p> <p>Sur l'ensemble des écoles au sein des classes (intervenants : enseignants)</p>	<p>Cycle 2 - 3</p> <p>Cycle 2 - 3</p>
<p>Des portes ouvertes, des moments festifs pour présenter les projets d'activités et les animations réalisés par les enfants aux parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Favoriser l'information et la communication sur la vie de la structure au niveau des parents</i> <i>Créer du lien relationnel avec le personnel d'encadrement</i> <i>Créer du lien relationnel avec les parents</i> 	<p>« Coffee Chêne » du mardi : visite guidée et commentée des espaces périscolaires</p> <p>« Péri festif » : l'univers du chantier et des constructions (jeux, créations...)</p> <p>« Péri festif » autour de Disney</p> <p>« Péri festif de Noël »</p> <p>« Péri festif » : « spécial BINGO » (jeux de concentration, de patience, de mémoire)</p>	<p>Cycle 1 - 2 - 3 école du Chêne Maillard</p> <p>cycle 2 - 3 du Chêne Maillard</p> <p>Cycle 1 école des Sablonnières</p> <p>Cycle 1 école Sablonnières</p> <p>Cycle 1 école du Bourg</p>

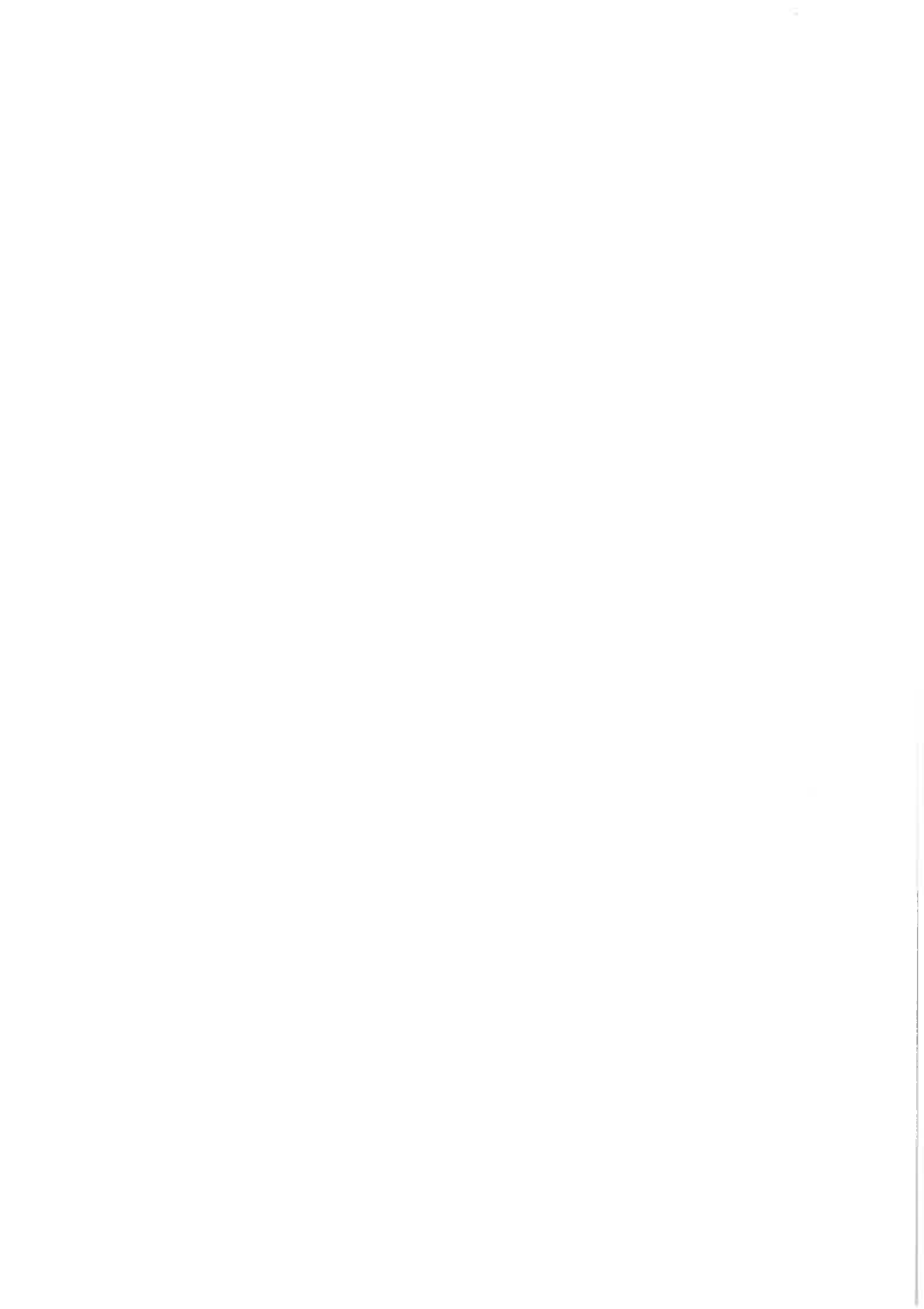
Les activités se dérouleront :



exclusivement dans l'école



sur d'autres lieux que l'école



Fonctionnaires territoriaux ou contractuels

Cadre d'emploi	Activité
1 directrice Direction de l'Éducation et des loisirs Cadre A 1 Directrice adjointe Administration/Finance Cadre A 1 responsable de Pôle - Cadre A 1 responsable de Pôle - Cadre A	coordination des Pôles de la Direction/Coordinatrice du PEDT Suivi financier et déclarations CAF Administration : Direction Action Scolaire/Périscolaire/G Liot Administration : Direction enfance/Jeunesse/PIJ
Périscolaire : semaine 4 jours (M-M-S) 22 ATSEM - Cadre C	Encadrement enfants maternels périscolaires par roulement matin ou soir
1 coordinateur périscolaire - Cadre B	Coordonne l'ensemble des Périscolaires et manage les Cadres opérationnels
3 responsables périscolaires <ul style="list-style-type: none"> • Animateur - Cadre B 	Direction sur chaque groupe scolaire des Accueils Périscolaires (M-M-S)
3 responsables élémentaires <ul style="list-style-type: none"> • Adjoint d'animation – Cadre C 	Aide au responsable périscolaire pour suivi des activités et gestion du personnel
3 responsables maternels <ul style="list-style-type: none"> • Adjoint d'animation – Cadre C 	Aide au responsable périscolaire pour suivi des activités et gestion du personnel
10 animateurs titulaires - Cadre C	Encadrement des enfants selon emploi du temps (personnel annualisé)
11 animateurs non titulaires à TC – Cadre C	Encadrement des enfants selon emploi du temps (personnel annualisé)
8 animateurs non titulaires à TNC – Cadre C	Encadrement des enfants selon emploi du temps
15 animateurs non titulaires à TNC - vacataires	Assurent le remplacement des animateurs permanents

Bénévoles

Nombre	Activité
////////////////////	Actions ponctuelles en cours ou envisagées

Enseignants

Nombre	Activité
Pour l'année scolaire 2018-2019 pas d'enseignants	Actions ponctuelles en cours ou envisagées

Prestataires

Nom de l'association ou de la société	Activité
////////////////////	Actions ponctuelles en cours ou envisagées

Signataires du projet :

Préfet

DASEN

Directeur
de la CAF

Représentant
de la collectivité